

<http://lyc-charles-peguy-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article59>

# Présentation

- //Sections européennes / dispositifs de renforcement linguistique - //Section européenne Allemand -

Date de mise en ligne : lundi 15 janvier 2018

---

**Copyright © Lycée Charles Peguy Orléans - Tous droits réservés**

---

Les sections européennes ont pour objectif d'offrir aux élèves un horaire de langue renforcé ainsi que l'enseignement d'une ou de plusieurs matières dans la langue choisie. Les élèves peuvent choisir leur filière (L, S, ES) au moment du passage en première et continuer dans les trois filières de suivre cet enseignement spécifique.

La section européenne « allemand » du lycée Charles Péguy a ouvert ses portes en septembre 2002 pour la classe de seconde. En juin 2005, les premiers élèves de la section européenne du lycée Charles Péguy ont passé le baccalauréat avec la mention « européen ».

### **Les conditions d'entrée**

Tout élève intéressé par l'allemand et par l'ouverture à la diversité des cultures européennes est invité à orter sa candidature en vue d'entrer en section européenne. Un niveau général solide et de bonnes capacités de travail sont nécessaires, mais le plus important est d'être habité par une motivation à toute épreuve ! Il est préférable d'avoir étudié l'allemand en LV1 au collège, toutefois la section est aussi ouverte à des élèves LV2 très motivés et possédant déjà une bonne maîtrise de la langue après deux années d'allemand. Les demandes d'entrée en section européenne s'intègrent à l'application AFFELNET. Les élèves et les familles doivent indiquer leur souhait d'entrer dans cette classe dès 2ème trimestre sur la fiche d'orientation. Il est conseillé de mentionner ce voeu en premier pour bénéficier du bonus 1. C'est essentiellement la moyenne des notes obtenues en 3ème qui départage les candidats.

### **Etre élève en section européenne au lycée Charles Péguy**

#### Un enseignement renforcé en allemand LV1

Selon les niveaux (2nde, 1ère, Terminale) les élèves bénéficient d'une augmentation de une à deux heures de l'horaire de langue, auquel s'ajoute une heure avec un assistant d'allemand. D'autre part, un cours supplémentaire d'1 heure ou 1h 30 selon les niveaux est donné en allemand dans la discipline « histoire-géographie »

#### Des contacts renforcés avec les pays de langue allemande et leur histoire.

De nombreuses possibilités de nouer des relations étroites avec l'Allemagne sont proposées aux élèves de section européenne : Suivant les années : un échange d'une semaine en Allemagne avec un lycée allemand et/ou un voyage d'une semaine dont les visites sont spécialement adaptées aux programmes de sciences humaines des classes de lycée.

### **Les modalités du baccalauréat mention "européen", la poursuite d'études**

#### Les épreuves du baccalauréat

## Présentation

---

L'épreuve écrite de langue commune à tous les élèves ayant étudié l'allemand en LV1. Le candidat de section européenne doit obtenir au minimum 12 sur 20 à cette épreuve.

L'épreuve orale comprend une phase d'interrogation sur un texte inconnu portant sur le programme d'histoire de Terminale, puis une phase d'entretien durant laquelle sont évaluées les capacités d'expression et de compréhension du candidat. Celui-ci devra obtenir une note minimum de 10 sur 20 à cette épreuve orale pour obtenir la mention « européen » au baccalauréat. Cette note se décompose en 80% le jour de l'examen, et 20 % en contrôle continu sur l'année de Terminale.

### Les atouts d'un baccalauréat portant la mention "européen "

La mention « européen » portée sur le diplôme de baccalauréat donne à l'étudiant la possibilité de s'inscrire dans une université allemande ou de poursuivre des études en France dans des sections à vocation internationale (droit, ingénierie, commerce, physique - chimie, logistique, etc...).

Quelle que soit l'orientation envisagée, l'enrichissement culturel et la maîtrise linguistique apportés par les années en section européenne seront des atouts indéniables dans la vie du futur étudiant.